Rapport de travail de Groupe 1

A Priorité et/ou

- Renforcement des capacités des syndicats
- Capacité de pouvoir de négociation
- l'appropriation de la politique nationale de l'emploi
- Renforcement des capacités des comités de PPTD
- Mise en place d'un cadre de concertation pour le suivi de la mise en œuvre de la politique nationale d'emploi
- Plaidoyer pour la ratification, le respect et la mise en œuvre des conventions fondamentales de l'OIT et le respect des 4 piliers du travail décent

B/- Objectifs de politique nationale d'emploi et/ou PPTE

- Stratégie de sensibilisation, d'information

C/ Par rapport au degré de réalisation des politiques

- Mise en place des mécanismes de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale d'emploi et/ou des PPTE

D- Axes d'actions futures

- Exploitation des rapports de suivi-évaluations
- Etude et recherche sur l'amélioration de la politique d'emploi
- Création d'un comité national de dialogue social
- Promouvoir l'auto-emploi